

## Pollutions des eaux aux résidus médicamenteux : risques connus depuis longtemps, gestion défailante.

La pollution chimique des eaux est un problème consubstantiel à la société industrielle. Les échanges parlementaires montrent qu'elle était déjà perçue comme une dégradation des rivières au XIXe siècle. Ce problème s'est bien entendu aggravé avec les progrès de la chimie de synthèse, ayant créé des dizaines de milliers de molécules nouvelles au cours des cents dernières années. Les campagnes de contrôle ont montré que plus de 400 molécules circulent dans nos rivières : la DCE 2000 ne demande actuellement que d'en surveiller une quarantaine en routine. Et certains bassins comme Loire-Bretagne ne sont même pas capables d'analyser ce très faible échantillon. La charge écotoxique est d'autant plus forte que ces substances agissent probablement en synergie, et que leur effet peut être aggravé par d'autres conditions du milieu.

Une pollution connue mais non analysée est celle des médicaments.

Dans une thèse intéressante parue en 2010, Jean-Philippe Besse a proposé une perspective très riche sur cette contamination : différentes classes concernées (perturbateurs endocriniens venant des pilules contraceptives, cytotoxiques venant des anticancéreux, anti-inflammatoires, etc.), estimation de l'exposition, gestion du risque au niveau des STEP dont la plupart sont défailtantes face à cette pollution. Une lecture instructive et salutaire.

Le Ministère de l'Ecologie et les Agences de l'Eau affirment que tous les compartiments des masses d'eau sont aujourd'hui traités par les mesures préventives et correctrices. Ils ne sont certainement pas traités à hauteur des besoins, et on ne peut que regretter des investissements très secondaires (comme l'hydromorphologie) alors que tant reste à faire pour rendre une eau propre à nos rivières.

**Lien :** [Jean-Philippe Besse](#) . Besse J-Ph (2010), « *Impact environnemental des médicaments à usage humain sur le milieu récepteur : évaluation de l'exposition et des effets biologiques pour les écosystèmes d'eau douce* », Thèse soutenue à l'université de Metz.